

BEYOĞLU

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

DIRECTION : Beyoğlu, l'hôtel Khédivial Palace — Tél. 41892
REDACTION : Galata, Eski Bankasokak, Saint Pierre Han,
No 7. Tél. : 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement
à la Maison
KEMAL SALIH - HOFFER SAMANON - HOULI
Istanbul, Sirkeci, Agirefendi Cad. Kahraman Zade Han.
Tél. : 20094 — 20095

Directeur - Propriétaire : G. PRIMI

Un chef d'œuvre d'étourderie

Nous lisons, sous ce titre, dans le Yeni Sabah de ce matin :

Ces jours derniers, certains de nos journaux se livrent à des publications au sujet de l'Italie.

Le journal qui a soulevé cette question reproduit une carte publiée par une revue anglaise et l'a accompagné par un article de fond sous le titre « Les rêves qui surgissent après la victoire de Franco ». D'autres journaux ont parlé de la possibilité pour l'Italie de mettre en ligne dix millions de soldats.

Il n'y a aucune chance qu'un compatriote de culture moyen en voyant cette carte et en lisant ces articles, puisse être influencé. Nous ne disons pas un intellectuel, car aucun homme cultivé n'admettra qu'une nation de 40 millions d'habitants puisse disposer de dix millions de soldats ni que l'Italie, après la victoire franquist, veuille attaquer la Turquie.

Lors de la dernière guerre de l'Indépendance, la Turquie a démontré au monde entier qu'elle ne constitue pas une bouchée facile à incurger et qu'elle causerait des vomissements de sang à ceux qui voudraient l'avaloir. La Turquie a été la première à comprendre, à la suite de sa dernière et glorieuse victoire militaire, qu'être fort est la plus sûre garantie de la paix et depuis lors, elle a fait tous ses efforts pour rendre son armée toujours plus puissante et elle a consenti dans ce but à toute sorte de sacrifices.

Après avoir rappelé les mémorables paroles du Président de la République au sujet de la défense nationale et du patriotisme avec lequel les citoyens turcs sont prêts à verser leur sang pour la défense du territoire, notre confrère ajoute :

Telle étant la vérité, c'est une chose terrible pour un journaliste turc de se faire, uniquement par manque de réflexion et par étourderie, l'instrument d'une mauvaise propagande et d'exécuter ce qu'un pays impérialiste quel-

conque ne réaliserait pas au prix de millions.

Ecrire que l'Italie peut mettre en ligne 10 millions de soldats et se préparer à attaquer la Turquie, cela produit indubitablement une impression négative sur le public. Et par surcroît, cela indispose un Etat ami.

Parlons aussi de la fameuse carte. Elle existe effectivement à Rome. Cette carte qui englobe non seulement des parties du territoire de la Turquie mais aussi de la France, de l'Angleterre et même partiellement de l'Allemagne, montre les limites de l'ancien empire de Rome. Et elle remplit le rôle d'un symbole destiné à encourager la jeunesse italienne à travailler.

Point n'est besoin d'être abonné à des revues de propagande communistes anglaises pour se procurer une pareille carte. On pourrait fort bien la copier de nos propres livres d'histoire.

Cher compatriote ! De même que tu te défends de la propagande communiste, défends-toi aussi de la propagande impérialiste de ce genre. Qu'aucun mirage ne se produise dans un cerveau net ! Continue à remplir d'un cœur serein la tâche que notre chère patrie t'a assignée ! Dans tranquillement dans ton lit ! Car tu dois savoir que, pendant que tu reposes, il y a des gens pleins d'abnégation qui veillent pour te garder contre tout danger. Puisse ton repos ne pas être troublé par l'étourderie de quelques cerveaux inattentifs et l'audace étonnante dont ils ont fait preuve dans leurs publications.

Si notre pays est réellement menacé par un réel danger, sois certain que nos chefs l'en avertiront à temps. Ne te laisse pas influencer par les cris de ceux qui, sous l'action de sentiments étrangers à ce pays, aspirent à exclure le croissant et l'étoile de notre glorieux drapeau pour en faire un drapeau rouge !

Après 28 mois d'absence..

Le "gouvernement" républicain revient à Madrid dans des circonstances tragiques

Salamanque, 12 — Un communiqué officiel du G. G. G. annonce qu'hier a été occupée la zone de Llivia, à 1 km. de Puigcerda. La population a accueilli les troupes avec enthousiasme. Les drapeaux nationaux flottent à toutes les fenêtres. On continue à recueillir le butin qui est énorme. Les camions abandonnés sont particulièrement nombreux. On a trouvé une fabrique de matériel de guerre en plein fonctionnement, une batterie complète de 175, plus de 15 tonnes de munitions, une fabrique d'avions, des dépôts de matériel divers.

Hier ont été bombardés avec succès divers objectifs militaires et notamment le port de Valence.

LE RETOUR A MADRID

Paris, 12 — Après une absence de 28 mois, les gouvernements républicains de retour à Madrid, dans des circonstances encore plus graves que celles qui régnaient lors de la fuite de Largo Caballero.

LE CONSUL DE FRANCE A BARCELONE NE SERA PAS RECONNU

Burgs, 11 A.A. — L'ex-consul Général de France à Barcelone ayant demandé sa reconnaissance par les autorités de cette ville, le gouverneur général de Barcelone, lui a répondu par la dépêche suivante :

« En ma qualité de représentant à Barcelone de l'Espagne Nationale, non encore reconnue par le gouvernement français comme seul pouvoir légitime en Espagne, j'honore de vous communiquer que le Chef de l'Etat et son gouvernement ne vous accorderont pas l'exequatur vous accordant comme représentant de la France, je ne peux pas vous considérer comme Consul Général, ni admettre l'existence de votre Consulat sous une forme quelconque

RESTITUTION OUI, MAIS IL FAUT LYER....

Paris, 12 — Sur les journaux, le

matériel militaire, les objets d'art et les lingots d'or transportés en France par les miliciens, seraient restitués au gouvernement national après paiement d'une indemnité pour l'assistance de



Azana, ex-président de la République, qui s'est réfugié fort prudemment à Paris

réfugiés en territoire français.

On croit que le prochain voyage du sénateur Bérard à Burgos a le but de continuer les négociations avec le gouvernement national espagnol. M. Daladier a reçu M. Flandin qui, au nom d'un groupe franco-espagnol, insisterait pour que la France reconnaisse d'urgence le gouvernement de l'Espagne Nationale.

L'Agence Radio annonce que les socialistes ont demandé au gouvernement français que les troupes rouges du secteur de Valence soient ravitaillées au moyen de bateaux marchands encadrés par des navires de guerre.

LES FUGITIFS DE MINORQUE

Marseille. — Le croiseur britannique Devonshire, ayant à bord 450 chefs marxistes provenant de Minorque, est arrivé.

La translation de la dépouille de Pie XI de la chapelle Sixtine à la basilique de St Pierre

Les "novendiali" commencent aujourd'hui

La visite du prince de Piémont ainsi que des présidents du Sénat et de la Chambre italiens

Rome, 11 — Le prince de Piémont, accompagné par l'ambassadeur d'Italie près le St-Siège, et par d'autres personnalités, est arrivé au Vatican à 9 h. 25. Le prince a été reçu, dans le grand salon des Congrégations, par le cardinal Camerlingue Pacelli, par le doyen du Sacré Collège, Graniti di Bel Monte et par les cardinaux Nasilli-Rocca et Caccia Dominioni. Le prince de Piémont a passé dans la salle du Trône où il s'est entretenu avec les 4 cardinaux auxquels il a présenté ses condoléances au nom également de S. M. le Roi et Empereur. Accompagné par quatre cardinaux, il s'est rendu à la chapelle Sixtine où il a salué à la romaine le corps du Souverain Pontife. Il s'est agenouillé ensuite et est demeuré quelque temps dans un respectueux recueillement.

Après la visite de S. A. R. le prince de Piémont, S. E. Federzoni, président du Sénat et de l'Académie d'Italie et S. E. Costanzo Ciano, président de la Chambre fasciste, se sont rendus aussi à la chapelle Sixtine, pour rendre hommage à la dépouille du Pontife défunt. Après ces visites, la foule a repris le défilé qui s'est poursuivi jusqu'à l'heure de la translation à la basilique de St-Pierre.

UN CORTÈGE SUGGESTIF

L'imposante translation de la dépouille de Pie XI de la chapelle Sixtine à la basilique de Saint Pierre, a eu lieu aujourd'hui. La cérémonie a duré 2 heures.

A 16 h. 30, l'absoute avait été donnée par Mgr Nardonne, doyen des chanoines du Vatican. Puis le cortège se forma. Le corps, revêtu de ses habits pontificaux, la mitre dorée en tête et des gants rouges aux mains, était porté par les « sedari » de façon qu'en passant à travers les corridors et les salles pleines d'ombre, sa silhouette projetée par la lumière des torches sur les murs et les pilastres, dominait tout le groupe. Un peloton de la garde palatine ouvrait la marche. Puis venaient 12 « sedari » porteurs de torches, les massiers, les camériers de cape et d'épée, les nobles des maisons civiles et religieuses du pontife, parmi lesquels Mgr Venini qui avait été son collaborateur le plus proche, pendant des années et qui avait quitté le lit, où il était cloué par la fièvre, pour suivre le Souverain Pontife dans cette suprême et funèbre procession. Le prince Colonna assistant au trône, précédait les « sedari » ; après un groupe de gardes nobles venait le Sacré Collège, formé de 24 cardinaux portant leurs costumes de deuil violets, le prince Chigi, grand maître de l'Ordre de Malte, le neveu de Pie XI le comte Franco Ratti, le gouverneur de la Cité-du-Vatican, marquis Serafini, le corps diplomatique.

La basilique était plongée dans une pénombre complète ; seules quatre statues étaient éclairées par des phares puissants. L'effet était féérique. A 18 h. 5, le Pape défunt était placé sur son lit funèbre, sous la coupole de Michel-Ange, dans la chapelle du St-Sacrement. Le corps est placé sur un plan incliné ; les pieds dépassent la grille de la chapelle de façon à permettre aux fidèles de les baiser.

Quatre gardes nobles, aux angles du catafalque, assurent le service de veille ; ils sont relevés d'heure en heure ; 26 gardes nobles ont été détachés à cet effet dans la salle de garde. Toute la nuit des milliers de pèlerins camperont sur la place de St-Pierre dans l'attente de pouvoir défilé demain matin (aujourd'hui) devant le corps.

Les « novendiali » ou messes de suffrage pour le Pape défunt commenceront également demain matin à 9 h. 30 ; durant 6 jours elles auront lieu à St-Pierre et les 3 derniers jours à la chapelle Sixtine.



Cité-du-Vatican, 11 — On n'a pas encore établi le jour de l'inhumation de Pie XI mais on croit que ce sera lundi soir ou mardi matin.

La dépouille sera inhumée dans les grottes vaticanes près de la tombe de Pie X en hommage au désir exprimé par le Pontife défunt.

LE CONCLAVE

Le Journal Officiel annonce la prise par le gouvernement italien des dispositions nécessaires en vue d'assurer strictement l'observation de l'art. 31 du traité de Latran et la pleine garantie de la liberté des cardinaux durant les réunions du Conclave.

De toutes parts, on annonce le départ pour Rome des cardinaux résidant à l'étranger.

Le cardinal-primat de Philadelphie (E-

tats-Unis, O'Connell, qui se trouvait en convalescence à Nassau, dans les Bermudes, malgré son état de santé plutôt précaire, s'est embarqué aujourd'hui même pour New-York, d'où il compte venir en Italie par le Saturnia.

On apprend que la tâche de préparer le Conclave a été confiée aux cardinaux Canali, Caccia Dominioni et Mariani.

Les bureaux techniques du Vatican sont en train de faire le nécessaire afin que dans une quinzaine de jours, date du début du Conclave, les 62 cardinaux devant élire le nouveau Pape, installent leur siège au Vatican dans les appartements du Conclave qui leur seront assignés.

En attendant, ils se réuniront quotidiennement dans la salle du consistoire, sous la présidence du cardinal Pacelli, pour recevoir les condoléances des Chefs d'Etat étrangers et en donner lecture, fixer les modalités des funérailles et poursuivre les préparatifs du Conclave. Toutefois, chaque soir ils retourneront dans leur propre habitation.

On estime que le conclave se réunira avant le 28 février, c'est à dire avant le délai extrême fixé à cet effet par le Pape défunt au début de son pontificat.

Hier, les cardinaux présents à Rome ont juré, sur l'Evangile, de respecter les dispositions qui régissent les Conclaves et d'observer le secret le plus absolu sur l'élection du Pape.

L'endemain du jour où s'ouvrira le Conclave dans la chapelle Sixtine commenceront les scrutins qui se répéteront

quatre fois par jour : deux réunions dans la matinée et deux après-midi. Le cardinal qui sera élu Pape devra obtenir deux tiers des voix, soit 41 voix.

QUELQUES NOMS

Le Messaggero indique parmi les cardinaux dont on parle le plus comme successeurs de S. S. Pie XI, les noms suivants : le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat ; le cardinal Tedeschini, dataire du St-Siège, le cardinal Magliana, ancien nonce à Paris ; le cardinal Ascalesi, archevêque de Naples ; le cardinal Naselli-Rocca, archevêque de Bologne ainsi que les cardinaux Dalla Costa, archevêque de Florence, Piazza, patriarche de Venise, et Boeto, archevêque de Gênes.

LE DEUIL EN ITALIE

Le deuil en Italie continue. Dans toutes les villes, les drapeaux seront mis en berne jusqu'au jour des obsèques. Les théâtres, cinémas et autres établissements ont été fermés depuis hier soir. Les cloches des églises ont fait entendre le glas funèbre qui sera répété aujourd'hui à l'aube, à midi et aux vêpres. De nouvelles messes de suffrages seront célébrées aujourd'hui dans tout le pays. Les journaux consacrent des pages entières à l'événement soulignant l'affliction du monde chrétien pour la disparition du Souverain Pontife.

Ils parlent de la première journée de deuil, des aspects de la vie et de l'œuvre du Souverain-Pontife et manifestent l'hommage de Rome à la mémoire de son Evêque qui a été un grand Pape.

AVIS

Honneurs funèbres et prières de suffrage pour l'âme bénie du Saint-Père Pie XI

Tous les fidèles, mais plus particulièrement les personnes appartenant à des communautés religieuses et d'éducation de la jeunesse, sont invités à offrir des prières de suffrage, des S. Communions, des Saintes Messes, des actes de mortification et de charité chrétienne, pour l'âme du Saint-Père défunt.

Les prêtres, durant toute la semaine du 12 au 19 crt., réciteront à la Ste-Messe la collecte : *Pro defuncto Summo Pontifice*.

Dans les églises paroissiales et chapelles publiques de la ville, seront célébrées, toute la semaine, à 10 heures, des cérémonies funèbres solennelles dans l'ordre suivant :

Lundi	13 — Paroisse Saint Pierre, à Galata.
Mardi	14 — Eglise Saint-Benoît
Mercredi	15 — Paroisse Sainte-Marie Draperis.
Jeudi	16 — Chapelle Saint-Louis et paroisse de Kadiköy.
Vendredi	17 — Paroisse Notre Dame de Lourdes, à Feriköy.
Samedi	18 — Paroisse Saint Antoine.
Dimanche	19 — Cathédrale Saint-Esprit.

La cérémonie funèbre du Saint-Esprit sera rendue particulièrement solennelle par la présence des autorités et des représentations religieuses et civiles. Elle sera présidée par Son Excellence Monseigneur RONCALLI, Vicaire et Délégué Apostolique, qui prononcera l'éloge du défunt Pontife.

PRIERES POUR L'ELECTION DU NOUVEAU PAPE

Durant les trois jours successifs du 20, 21 et 22 février, dans toutes les églises et chapelles publiques du Vicariat Apostolique, on donnera la Bénédiction du Saint-Sacrement avec chant du *Veni Creator* et la prière : *Pro eligendo Summo Pontifice*.

Les prêtres ajouteront cette oraison à toutes les Messes, depuis le 20 février jusqu'à l'annonce officielle de la nomination du nouveau Pontife. (Syn. art. 74 et 75). Après l'élection, ils la remplaceront par la collecte : *Pro gratiarum actione*, à la Messe et à la Bénédiction du St-Sacrement, jusqu'au jour du couronnement ; puis, durant un mois, par la collecte : *Pro Papa*.

La France demande des explications à Tokio pour l'occupation d'Hainan

Paris, 12 — M. Arsène Henry, ambassadeur de France à Tokio a été chargé par M. Bonnet de faire une démarche auprès du gouvernement japonais pour demander des explications sur les motifs de l'occupation de l'île de Hainan et sa durée probable. Cette démarche a été faite après consultation avec le Foreign Office et il est très probable que

l'ambassadeur de Grande-Bretagne

procède à une démarche identique. L'île d'Hainan est plus grande que la Sardaigne et la Corse réunies. Elle barre la partie Nord du golfe du Tonkin de façon qu'elle intéresse à la fois la protection de l'Annam et les communications avec Hongkong.

La réception d'hier à Çankaya

Ankara, 11 A.A. — Le soir le Président de la République Ismet İnönü a donné une réception à Çankaya, à la villa du Président de la République, en l'honneur des dirigeants du gouvernement.

Les listes électorales

Les préparatifs des élections sont rentrés hier dans une nouvelle phase et les listes électorales ont été affichées dans les quartiers. Les électeurs dont le nom aurait été omis ont un délai de 15 jours pour s'adresser aux commissions d'enquête à la Municipalité et faire opposition.

LE RETOUR DE

M. N. MENEMENCIOGLU

Berlin, 11 A.A. — M. Numan Menemencioğlu, secrétaire général des Affaires étrangères de Turquie, a quitté aujourd'hui Berlin rentrant à Ankara.

Un nouvel entretien Ciano-Perth

Londres, 11 — Les journaux annoncent qu'un nouvel entretien entre le comte Ciano et lord Perth a eu lieu à Palazzo Chigi.

La crise belge

Bruxelles, 11 — M. Spaak chargé par le roi de régler la question Martens après avoir eu des entretiens avec de nombreuses personnalités appartenant à divers courants politiques, a déclaré de ne pas avoir trouvé encore la solution désirée par le roi. Il a ajouté qu'il serait opportun qu'une autre personnalité qui lui fut chargée de former le nouveau gouvernement.

M. COULONDRE A PARIS

Paris, 11 — M. Daladier et M. Bonnet ont reçu l'ambassadeur de France à Berlin M. Coulondre. On dément que l'ambassadeur de France à Berlin soit porteur d'aucun message.

LE BILAN DES BOMBARDEMENTS DE CHANGHAI

Londres, 12 (A.A.) — On mande de Changhai : Le rapport publié par la commission du secours national chinois révèle que 80.000 Chinois non-combattants furent tués ou blessés au cours des 7 premiers mois de la guerre ; 35.157 civils périrent dans les raids aériens et 44.050 furent blessés. La commission précise qu'au cours de la même période, 1.318 raids furent effectués sur 53 villes.

LE STATUT DES ILES AALAND

Stockholm, 12 (A.A.) — L'Agence suédoise annonce que le ministère des Affaires étrangères suédois reçoit des gouvernements estoniens, le 30 janvier, de la Grande-Bretagne le 3 février et de la Lettonie le 9 février, des réponses favorables à sa demande concernant la modification du statut des îles Aaland.

LA CONFERENCE ASIATIQUE ANTI-KOMINTERN

Tokio, 12 (A.A.) — Le comité chargé d'organiser la Conférence asiatique anti-komintern projetée à Tokio, s'est réuni hier. Quarante délégués notamment des représentants italiens, allemands et franquistes et du gouvernement provisoire de la Chine y ont assisté.

LE PRINTEMPS EN SCANDINAVIE

Stockholm, 11 — Après un début d'hiver très rigoureux, la température des pays scandinaves est devenue printanière. A mémoire d'homme on ne se rappelle pas un mois de février aussi doux. On relève, entre autres, que les narcisses ont fleuri, ce qui ne s'est jamais produit en cette saison.

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

Une circulaire fort opportune

M. Yunus Nadi commente dans le Cumhuriyet et son excellente édition en français la République, la circulaire du ministre de l'Intérieur que nous avons publiée hier.

Parmi ces principes, en est-il un, qui soit de nature à inquiéter la conscience de qui que ce soit pour qu'on doive songer à le supprimer ou même à y faire le moindre changement ? Nullement, d'après nous. Au contraire nous estimons que si on essayait une telle retouche on se butterait à la résistance la plus énergique et à la réaction la plus puissante.

Pourtant, le devoir du gouvernement est de veiller attentivement à leur maintien.

La circulaire du ministre de l'Intérieur est un des exemples de cette vigilance.

Au surplus, contre tout agissement contraire à ces principes, le gouvernement a des lois qu'il applique. C'est là d'ailleurs la raison d'être des gouvernements, non seulement chez nous, mais dans tous les pays.

Nous conformant à l'exemple de notre ministre de l'Intérieur, nous affirmons à notre tour que les principes nationaux modernes de la Nouvelle Turquie continueront à ne point s'écarter du nouvel ordre de choses créé par Atatürk.

Consciente de son droit et de son honneur sacré, la nation turque guidée par Ismet İnönü veillera jalousement à la conservation du patrimoine qui lui a été confié par le Grand Chef et sa transmission de génération en génération.

Le peuple turc est le garant de l'exécution de cette tâche, qui constitue la mission principale de l'Etat et du gouvernement.

Sur le même sujet, M. Hüseyin Cahit Yalçın rappelle, dans le Yeni Sabah, les rumeurs qui avaient circulé récemment :

Ces bruits sont l'étrange produit des soupçons et des illusions suscités dans certains esprits étroits par les mesures prises récemment à la suite d'abus. A vrai dire, il n'y a pas lieu de leur attribuer une importance exagérée. Dans un pays les commérages de ce genre ne manquent jamais. La mesure la plus efficace qu'on puisse y opposer consiste à placer les affaires du gouvernement sous les yeux du public, à donner à chacun l'impression qu'il ne subsiste aucun point d'ombre.

L'un des facteurs qui assurent cette confiance est la droiture dont fait preuve le gouvernement dans l'administration des affaires publiques; l'autre réside dans la liberté de critique reconnue à la presse. Là où la presse n'est pas obligée au silence aucun complot ne se révèle nocif pour le pays ou pour le régime. La liberté de la presse est le contre-poison contre les doutes secrets, les mauvaises intentions.

Aujourd'hui nous recueillons les doux fruits de 15 ans de travail et nous constatons que les espoirs d'amélioration évoluent vers leur réalisation.

La révolution turque qui est sincèrement attachée à la souveraineté nationale est suffisamment consciente des réalités pour se rendre compte de la distance qui sépare l'adoption de cet idéal et sa réalisation. La plus grande preuve de ce que le régime ne s'écartera pas de la bonne voie et de ce qu'il mar-

che vers les grands idéaux proclamés par Atatürk c'est la possibilité qui est offerte à chaque étape de mieux obéir aux nécessités de la souveraineté nationale.

Ces possibilités pratiques sont autant de manifestations de la tranquillité et de la stabilité du pays, de son unité, de la maturité de l'opinion publique. Elles ne se réalisent pas d'elles-mêmes. C'est le gouvernement qui assure au pays ce développement matériel et moral grâce à la politique qu'il suit. Et le plus grand devoir de la population c'est de prêter son concours au gouvernement dans cette voie, de lui faciliter sa tâche. Le but commun est en effet d'assurer une élévation constante du niveau du pays et de rapprocher l'administration de l'idéal de la souveraineté nationale.

Les députés indépendants

On se souvient que M. Ahmet Ağaoğlu avait préconisé dans l'Ikdam, la suppression des postes de députés indépendants. Il revient sur cette question aujourd'hui :

Il y a un seul parti dans le pays. Il a partout des ramifications. Là où des élections ont lieu, il intervient aussitôt. Hors de ce parti, il n'en existe aucun autre, il n'y a aucune organisation constituée. Dans ces conditions, parler de députés indépendants est un non-sens.

Du moment qu'il n'y a pas d'électeurs indépendants, comment pourrait-il y avoir des élus indépendants ?

Mais n'en avions-nous pas jusqu'ici ?

Oui. Mais l'élection par le parti de députés auxquels on donnait le titre d'indépendants n'était guère conciliable avec le concept de l'indépendance. Il y avait là un compromis. Or, le Parti du Peuple a-t-il besoin de compromis ?

Il me semble que non.

Ne pourrait-on pas céder dès à présent la Société des tramways à la ville ?

M. Asim Us rappelle, une fois de plus, dans le Vakit, combien sont limitées les ressources dont dispose la Municipalité d'Istanbul. Et il ajoute :

En cédant à la Ville l'administration des Tramways et du Tunnel on lui assurerait un accroissement de ressources très sensible. On ne saurait concevoir de mesure plus opportune. Du moment que cette cession doit avoir dans 5 ans, pourquoi ne pas y procéder tout de suite ? Et si l'on estime que la Municipalité ne dispose pas de l'organisation technique nécessaire pour venir à bout de cette tâche, ne pourrait-on pas, tout en assurant l'exploitation par l'Etat, en réserver les recettes à la Ville ? Et pourquoi, du moment que l'on envisage la cession du Tramway et du Métro, pourquoi n'attendrait-on pas la même mesure aux entreprises d'Electricité et de Téléphone ? Et le principe est tant admis pour les moyens de communication sur terre, pourquoi ne l'appliquerait-on pas aussi aux communications par mer ?

Pourquoi la Ville, qui exploite les bateaux de la Corne d'Or, n'en ferait-elle pas autant pour ceux de Kadiköy et des Iles ? Ce serait le moyen d'élever ses recettes de 400.000 Ltq. par an.

La concession du Şirket-i Hayriye pourrait être cédée à la Ville. De ce fait non seulement les ressources de la Municipalité seraient accrues, mais les services des transports étant assurés par une administration unique, ils gagneraient en régularité et en harmonie.

LA VIE LOCALE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

UN BANQUET EN L'HONNEUR DE SIR PERCY LORAIN

Le ministre des affaires étrangères M. Şükrü Saracoğlu a donné vendredi soir dans les salons de l'Ankara Palace un grand banquet en l'honneur de Sir Percy Loraine, ambassadeur de Grande-Bretagne, qui rentre en Angleterre.

A ce banquet ont assisté les ministres des Finances et des Travaux Publics, ainsi que les hauts fonctionnaires de l'ambassade britannique et du ministère des affaires étrangères.

L'AMBASSADEUR DE TURQUIE A LONDRES

Le nouvel ambassadeur de Turquie, M. Tevfik Rüştü Aras, a été reçu hier avec la cérémonie d'usage par Sa Majesté le Roi George VI auquel il a présenté ses lettres de créance.

LA CEREMONIE FUNEBRE A LA MEMOIRE DE MME TOEPKE

Hier, à 15 h. une cérémonie funèbre a eu lieu au Consulat Général d'Allemagne à Ayaz paşa, à la mémoire de Mme Hella Toepke. La grande salle des fêtes du Consulat Général avait été transformée en chapelle ardente. Au centre, le corps de la défunte, prématurément enlevée à l'affection des siens, reposait sur un catafalque entouré de grands candélabres. La salle disparaissait littéralement sous les fleurs et les couronnes. Le pasteur de la communauté évangélique allemande a évoqué en termes émus la noble et digne figure de la disparue.

Au pied du catafalque étaient le Consul Général le Dr. Toepke entouré de ses trois enfants dont l'aîné a quelque huit ans et la mère de la défunte Mme von Trossel.

Le vali-adjoint d'Istanbul, M. Hüdal Karatapan ainsi que les membres du corps consulaire au grand complet et toute la colonie allemande avaient tenu à apporter le réconfort de leur présence et de leur sympathie à tous ceux que frappe ce deuil si cruel.

Reconnu notamment : le Consul Général d'Italie, le duc Mario Badoglio, l'attaché militaire, colonel Boglione et le Vice Consul cav. Stadérini; l'agent du gouvernement du général Franco, M. Palenzia y Alvarez; le Consul Général de Hongrie M. de Barkozy; le Consul Général de Grande-Bretagne et Mme Paton, le Consul Général de Roumanie et Mme Lukaciewicz; le Consul Général de Hollande et Mme Kock; le Consul Général de Grèce M. Kuntzas; les consuls généraux du Brésil, d'Iran, de Lettonie, d'Egypte, le Vice-Consul de France, M. Emery, le Vice Consul de Yougoslavie, M. Vesnitch.

Dans la journée de vendredi, le vali et président de la Municipalité le Dr

Lütfi Kirdar s'était rendu en personne au Consulat Général d'Allemagne pour exprimer ses condoléances au Dr. Toepke.

Un service religieux catholique aura lieu demain à 9 h. à l'église St. Georges.

Toutes les réjouissances et les fêtes sont suspendues à la « Teutonia » jusqu'au 23 février inclusivement en signe de participation au deuil du Consul Général d'Allemagne.

LA MUNICIPALITE

LE PRIX DE LA VIANDE

A partir de demain la viande coûtera 5 p'trs de plus par kg. Cette décision sera appliquée aux moutons « karaman » et « dağlık ». Les prix actuellement en vigueur sont maintenus pour les autres qualités de viande.

LES MURS DES ANCIENS PALAIS

Nous avons annoncé que, suivant les intentions que l'on prête à M. Prost, les hauts murs des anciens palais impériaux de Dolmabahçe seraient maintenus tels quels sous prétexte qu'ils font partie du « paysage ». Et nous avons exprimé les regrets que nous inspire une telle décision. L'« Akşam » écrit excellemment à ce propos :

« Dieu fasse que cette nouvelle ne soit pas vraie ! »

Nous sommes d'avis qu'il ne faut pas faire obstacle au spécialiste dans la fixation des grandes lignes du plan de développement d'Istanbul. Mais, en l'occurrence, il s'agit de détails... Et de détails qui touchent un point sensible.

Les gens dont la mentalité est dans le genre de celle de Pierre Loti peuvent avoir une prédilection pour les murs d'enceinte gigantesques des palais d'Orient qui flattent leur goût du mystère. A nous ils ne nous inspirent qu'ennui et déplaisir. Nous ne concevons d'ailleurs aucun mur dont la poésie (?) puisse être supérieure à celle du paysage de la mer. Guerre aux murs des palais et des villas qui, sous prétexte de cacher les femmes du harem avaient fait de l'incomparable Bosphore une prison ! »

LE PONT ATATURK

Les parties en béton de l'armature du pont Atatürk sont achevées, du côté d'Unkapanı; les travaux de construction continuent du côté d'Azapkapı sur le flanc qui regarde Karaköy. Conformément au cahier des charges, le tablier doit être recouvert de pavés de bois. On les fera venir d'Allemagne et l'on calcule qu'il faudra un million de pièces. On envisage de créer ici une scierie qui pourra produire, à l'avenir, les pavés de remplacement dont on aura besoin. La pose des installations électriques du côté d'Unkapanı a été entamée.

La comédie aux cent actes divers...

POUR 2,50 LTQ.!

Tahir et Nazim, deux frères, appelés les fils du « sofka », avaient loué un champ, au village de Dereci (Urla) pour le modique loyer de 5 Ltq. par an ! Tahir demanda à son frère de verser sa part, soit 2,50 Ltq. L'autre le pria de patienter quelque temps. Pourrait-on concevoir qu'un crime put résulter d'un prétexte aussi banal ! C'est pourtant ce qui s'est produit, les deux frères s'étant pris de querelle à propos de ces quelques piastres. Et Tahir, d'un coup de son fusil de chasse a blessé grièvement le malheureux Nazim.

Détail impressionnant : tous deux ont femme et enfants, de façon que l'un devante être conduit à l'hôpital et l'autre en prison, c'est tout un petit monde qui risque de se trouver sans pain !

Le meurtrier est âgé de 39 ans et la victime, de 35.

POUR GUERIR LES RHUMATISMES

Le cordonnier Hasan, demeure à Mevlanakapı, rue Hacı Evliya. Il souffrait depuis quelque temps de rhumatismes et avait eu recours à plusieurs reprises, sans effet ni profit aux lumières de plusieurs médecins. Finalement, il s'était rendu à l'hôpital de Haseki où il fut soumis à une visite. Après quoi on lui remit une recette qu'il fit exécuter aussitôt par un pharmacien des environs. Puis il rentra chez lui, fermement décidé à suivre le traitement qui lui était prescrit.

Mais dès qu'il eut pris la troisième cuillerée de sa potion, les siens le virent avec stupeur se livrer à des mouvements désordonnés. Il criait, trébuchait comme un enfant. Puis, tout à coup les yeux exorbités, le geste brusque, il bondit jusque dans la rue où il se mit à attaquer les passants comme un forcené.

L'animal a été vendu hier pour 70 Ltq. Il sera exposé au public au profit d'une œuvre de bienfaisance.

Presse étrangère MOMENTS...

M. Virginio Gayda observe, dans le « Giornale d'Italia » du 8 crt., à propos de la déclaration de M. Chamberlain :

On voudrait, dans certains journaux étrangers, découvrir de la surprise de la part de l'Italie à propos de cette déclaration que l'on représente comme devant porter le désarroi dans l'attente de l'Italie qui compterait, soi-disant, sur une diversité d'attitudes et d'intentions entre la France et la Grande Bretagne. Par contre il n'y a, en Italie, aucune surprise. Personne n'a jamais douté en Italie qu'en cas de guerre la Grande Bretagne serait aux côtés de la France. Les souvenirs du temps de l'affaire d'Ethiopie ne sont pas évanouis. La politique des blocs a notamment commencée dans les capitales démocratiques et elle a été une des causes initiales de la politique de concentration entre les Etats totalitaires. Le doute qui afflue en Italie est d'un autre genre. Il s'agit seulement de savoir si le gouvernement britannique actuel avale sans conditions la politique intransigeante et sectaire de la France contre l'Italie et l'Allemagne et contre leurs revendications politiques qui sembleraient, au demeurant, en contraste avec la politique de la paix à la faveur des négociations qui a été préconisée jusqu'à ces jours derniers par Chamberlain, et pourrait devenir, d'autre part, un motif fondé de conflits internationaux.

Une grande clameur a été élevée, dans la presse franco-britannique, pour certaines phrases succinctes que nous avons consacrées, dimanche dernier aux conditions de la victoire finale et totale de Franco dont dépend le retrait des volontaires italiens du sol espagnol. Nous avons parlé de la victoire politique qui doit consacrer la victoire militaire. Maintenant on veut distinguer à Londres et à Paris — avec une subtilité soudaine et suspecte — entre une victoire et l'autre. Le Times, le Daily Telegraph, le Yorkshire Post (le journal d'Eden qui est littéralement en ébullition) et tant d'autres feuilles britanniques aux côtés desquelles se range naturellement la presse française, tentent de prendre position contre cette indication naturelle et feignent d'y trouver la preuve que celle-ci va fort au-delà des engagements pris jusqu'à ce jour par l'Italie. Evidemment, tous ces journaux feignent d'ignorer la claire orientation de la politique italienne dans le problème national espagnol et les définitions officielles tout aussi claires qui en ont été données. Mais ils révelent par leurs distinctions entre victoire militaire et victoire politique du général Franco, leur intention bien connue d'affaiblir la victoire militaire en déviant et contestant son couronnement politique, logique et nécessaire.

Il faut donc préciser les faits. Du côté des rouges espagnols et de leurs amis étrangers éprouvés, les faits sont de quatre ordres :

1°) Une bonne partie de l'armée rouge de l'Espagne septentrionale, avec ses formations internationales, ayant fui à l'encercllement national, est en train de se transférer en France. Les journaux français parlent de 140 et même de 200.000 hommes. Ils sont — dit-on — désarmés et envoyés dans des camps de concentration. Mais le problème de leur présence n'est pas résolu par ces mesures éphémères. Tant qu'ils demeureront sur le territoire français, où furent déjà organisées et soutenues leurs opérations contre les nationaux espagnols ; tant qu'ils demeureront à leurs côtés les agglomérations d'armes déposées ; tant qu'ils n'auront pas eu lieu, en somme, la démobilisation et la dispersion complètes de ces masses, le doute fondé subsistera toujours chez Franco et en Espagne nationale que celles-ci puissent être encore employées à la première occasion contre le nouveau régime créé avec un tel sacrifice héroïque du sang. Et la victoire, alors, ne serait pas totale ;

2°) En même temps que les combattants rouges en fuite, ou plutôt avant-eux, sont entrés en France les ministres du défunt gouvernement rouge et les grands chefs qui avaient guidé, avec de fiers serments, le mouvement armé des rouges contre les nationaux. Il n'appart pas que ces hommes soient démissionnaires. Leur présence globale en France est déjà un fait singulier et suspect. Ces hommes s'agitent, ils continuent à mener et à imposer leur politique. Le ministre des affaires étrangères Del Vayo s'est même installé dans un bureau particulier français qui lui a été préparé à Perpignan, rue Camille Desmoulins, 13. Il est évident que leur présence et leur action associées à celle des militaires internés peuvent justifier les soupçons les plus fondés. Tant qu'eux aussi n'auront pas été dispersés et réduits au silence, la victoire de Franco ne sera pas définitive et totale ;

3°) L'afflux en France des hommes en armes et des chefs politiques rouges coïncide avec une reprise significative de l'agitation politique et diplomatique de leurs amis. Nonobstant la victoire militaire écrasante de Franco, on recommence à proclamer, sonnettes et provocations les projets de guerre à l'outrance. Pas plus tard qu'hier l'ambassadeur à Washington du gouvernement en fuite de Negrin, Los Rios, a déclaré à la presse américaine : « La guerre sera continuée. L'ambassadeur d'Espagne à Paris me

l'assure ». Les rumeurs insidieuses d'armistice, de négociations de paix, de méditation franco-britannique qui devrait conditionner et réduire les débouchés politiques de la victoire de Franco reviennent aussi : alors qu'il devrait être désormais plus que clair pour chacun que seule la capitulation pure et simple de rouges, à l'intérieur et hors des frontières de l'Allemagne, peut exprimer la victoire totale de Franco.

Certaines notes des journaux britanniques d'hier sont, à cet égard, plus significatives. Le News Chronicle, qui fait l'éloge en termes enthousiastes de l'ouverture de la frontière française des Pyrénées aux rouges espagnols écrit que : « Paris se prévaudra de 200.000 réfugiés espagnols écrit que « Paris se prévaudra de 200 mille réfugiés espagnols comme d'une arme pour traiter avec Franco ». Le Daily Express et le Financial Times assurent, à leur tour, que Negrin sollicite une intervention britannique pour collaborer à la négociation d'une paix où les rouges pourraient encore poser des conditions...

Il est évident, dès lors, que la survivance de ces intrigues et de cette agitation, associés à une armée rouge qui campe, dans l'expectative sur le territoire français, menace encore la victoire finale de Franco.

4°) En territoire français continuent à affluer l'or, les bijoux et autres précieux biens de l'Espagne pillée. C'est là non seulement une richesse nationale ; c'est aussi un trésor de guerre. Tant qu'il ne sera pas restitué, avec l'or de la Banque Nationale, au gouvernement national de l'Espagne, on pourra toujours le suspecter d'être au service d'une menace rouge qui jouit de l'hospitalité française.

Ce sont donc les rouges et leurs amis qui créent le problème de la victoire politique de Franco et l'insèrent, comme un élément indissoluble, dans celui de la victoire militaire. Les Français ont été les premiers à intervenir en armes dans la guerre d'Espagne, contre les nationaux. Ils sont aujourd'hui les premiers à intervenir dans la politique contre les nationaux.

Du côté des nationaux et de leurs amis, il n'y a que deux faits :

1°) Le général Franco a affronté, le cœur déchiré, la guerre civile non pour s'offrir le divertissement d'une partie armée mais pour libérer l'Espagne de la menace rouge et des accaparements étrangers ; pour restituer, en somme, l'Espagne aux Espagnols et l'élever vers un nouveau régime d'esprits, de vie et d'œuvres politiques et sociales. Son mouvement se différencie profondément de tous les mouvements militaires passés de l'Espagne parce qu'il n'exprime pas une lutte de régions ou de classes, un soulèvement de junte, mais est l'explosion d'une âme nationale qui veut retrouver son individualité, se sauver et monter. Il est évident, dès lors, que seule sa victoire politique, réalisée sur ces prémisses historiques, représente l'épilogue véritable et total de son action armée.

2°) C'est en vue de cette victoire politique que l'Italie et l'Allemagne ont fourni à Franco, après les interventions démontées des étrangers en faveur des rouges, leur solidarité d'armes et d'esprit. Et c'est dans cette victoire politique que l'Italie et l'Allemagne ont identifié publiquement et officiellement leur attitude dans le problème espagnol. Cela est si vrai que leurs gouvernements ont reconnu le gouvernement de Franco, c'est à dire son orientation politique dès les printemps de 1937.

Dès lors, les raisons les plus élémentaires font défaut à une surprise franco-britannique à l'égard de cette solidarité déclarée entre l'Italie et l'Allemagne non seulement en faveur de la victoire militaire mais encore en faveur de la victoire politique, qui lui est nécessairement connexe, du général Franco. Il y a lieu seulement d'être surpris de ce qu'après tant d'éloquente histoire qui s'est écoulée, alors que l'on fait déjà ostentation de tendances conciliantes à l'égard de Franco, le victorieux, on s'attarde encore à Londres et à Paris à distinguer entre l'épilogue politique et l'épilogue militaire auquel cette sanglante guerre civile est destinée à aboutir.

LES CONFERENCES

AU HALKEVI DE BEYOĞLU

Jeu, 16 février à 18 h. 30 assemblée de M. Nusret Sadullah Avşıl su :

Le Bosphore d'autrefois

LES ASSOCIATIONS

LE BAL DU « CIRCOLO-ROMA »

Le bal du « Circolo-Roma » que nous avons annoncé hier est mis au samedi 18 mars, mi-carême.

LES NAVIRES AMAZOUT

Riva di Trento, 11 : On a mis en cale les trois premiers navires à mazout commandés aux chantiers nationaux pour l'exécution du plan de renouvellement de la marine marchande.

Deux de ces bateaux sont pour l'Italie et un pour l'Odero serviront pour les services entre la mer Tyrrhénienne et le golfe du Mexique.



Les fils des combattants morts en Afrique et en Espagne défilent au pas romain au cours d'une cérémonie.

Une monstruosité juridique : la non-reconnaissance des droits de belligérance au général Franco

Une dépêche de 1824 à méditer en 1939

L'Espagne Nationale est actuellement victime de la monstruosité juridique la plus flagrante qu'ait connue l'Histoire des Guerres civiles. D'un côté, on lui refuse les droits de belligérance fixés en 1907 par la Convention de La Haye pour une force armée « insur-gée » ; d'un autre côté, on lui reconnaît diplomatiquement sa souveraineté en tant qu'Etat indépendant, reconnu de facto et de jure par les puissances. C'est-à-dire qu'un Etat dont la souveraineté a été sanctionnée par les hauts Tribunaux de Justice britanniques, par le Tribunal de Cassation et par le Tribunal de l'Amirauté, un Etat qui a une existence politique indépendante, se voit refuser — en raison seulement des intérêts vils et passagers de la politique intérieure française — des droits que l'on accorde spontanément dans les luttes civiles aux forces « rebelles » et « insurgées » d'après la convention de La Haye dont nous avons parlé.

LA CONVENTION DE LA HAYE

La diplomatie européenne n'a pas engendré et n'engendrera pas, espérons-le, un tel monstre juridique. Ce serait un néfaste précédent dans les rapports internationaux, en désaccord avec tous les principes des lois de la guerre et du droit international. Ce serait méconnaître les règles de la civilisation et prolonger, sans motif valable, une guerre qui serait déjà terminée si l'esprit de doctrine démocratique ne s'était pas dressé si inconsciemment contre les lois traditionnelles qui ont toujours régi les nations, et non pas seulement depuis 1907, mais depuis un temps immémorial.

D'après la Convention de La Haye, les « insurgés » contre un Gouvernement quelconque ne sont pas exclus de la reconnaissance de la belligérance, quoique cette reconnaissance ne signifie pas l'existence d'un pouvoir politique indépendant. On a donc reconnu à l'Espagne Nationale l'indépendance et la souveraineté, mais on lui refuse les droits qu'ont les insurgés eux-mêmes. Car la souveraineté est reconnue du moment que l'on négocie des traités de commerce et que l'on échange des agents diplomatiques et consulaires. Pendant la guerre civile des Etats-Unis, la France et l'Angleterre reconnurent aux Etats rebelles du Sud la belligérance, mais sans jamais en arriver, comme l'a fait l'Angleterre en Espagne Nationale, à nommer des agents ayant des prérogatives diplomatiques et des fonctions consulaires. Il est dit dans la Convention de La Haye que toutes les forces régulières, milices ou volontaires, commandés par des personnes responsables de leurs actes, portant des emblèmes ou des insignes ostensibles, et menant leurs opérations militaires conformément aux lois de la guerre, ont droit à la belligérance, qu'on les appelle « loyales », « insurgées », « rebelles », ou du nom qu'on voudra.

CE QU'ECRIVAIT CANNING A METTERNICH

Le professeur anglais H. A. Smith a

fait entendre plusieurs fois un appel d'alarme, dépourvu de toute nuance politique, et dernièrement, fatigué de prêcher dans le désert, il a cité une dépêche de Canning adressée au prince de Metternich en 1824, lors de la guerre civile grecque. (Au fait, n'est-ce pas Canning qui reconnut la souveraineté des colonies espagnoles d'Amérique au cours de la guerre que l'Espagne livrait contre leur indépendance ?) « La doctrine du prince de Metternich, selon laquelle les Grecs, en tant que « rebelles », n'ont pas droit aux mêmes droits de la guerre que les véritables belligérants, doit être longuement méditée par Son Altesse, avant d'être exprimée. Mettre en pratique cette doctrine n'aurait d'autre effet que de transformer en une lutte de rapine et de massacre ce qui doit être une lutte régulière et civilisée. On ne doit pas s'attendre à ce que des hommes que l'on prive de leurs droits normaux se conduisent en respectant scrupuleusement ces droits. Nous les reconnaissons, non par partialité en faveur des Grecs, mais parce que nous croyons que c'est l'intérêt de l'Humanité que tous les belligérants observent les coutumes grâce auxquelles l'esprit de civilisation a adouci la pratique de la guerre ».

LE PRECEDENT DE 1862

C'est un principe bien connu, que la reconnaissance de la belligérance adoucit, comme le dit Canning, les effets immanquablement dévastateurs d'une guerre intestine et garantit la non-intervention des nations en permettant aux belligérants d'arrêter et de contrôler le ravitaillement de l'ennemi et de s'emparer de sa contrebande de guerre. Le Tribunal Suprême des Etats Fédéraux, agissant en 1862 contre les Etats confédérés « rebelles » reconnus par la suite par l'Angleterre et la France, comme belligérants, donna les règles suivantes dont l'intérêt comme précédent est rehaussé par le fait qu'elles émanent d'un pouvoir légitime :

« Lorsque les partis en rébellion occupent de façon hostile une portion du territoire national, lorsqu'ils ont renoncé à leur fidélité, qu'ils ont organisé des armées et commencé des hostilités contre celui qui avait été leur gouvernement, le monde les reconnaît comme « belligérants » et la lutte devient une guerre ».

Quelques mois après, le monde reconnaissait, en effet, les Etats confédérés comme belligérants et la lutte se transformait en « Guerre de Sécession ».

Théâtre de la Ville

Section dramatique

Un visiteur

5 actes

Section de comédie

Quiproquos

M. Dragisa Cvetkovic, président du Conseil et ministre de l'Instruction yougoslave

M. Dragisa Cvetkovic, est né le 15 janvier 1893 à Nich où il termina ses études secondaires. Il poursuivit ensuite ses études techniques en Suisse et termina également son droit. Il se consacra alors à la politique, à la vie publique et au journalisme.

Encore tout jeune, M. Dragisa Cvetkovic participa au mouvement national de la jeunesse « Slovenski Jug ». Pendant la guerre, comme émigrant, il fut président de la jeunesse des émigrés en Suisse. A Lausanne, M. Dragisa Cvetkovic créa, avec feu Vladimir Gacino-vic, l'idéologue de la « Jeune Bosnie » et chef des Jeunesses Yougoslaves, la Société « Skerlic ».

Déjà en émigration, il fit du journalisme et collabora à plusieurs journaux suisses.

Après son retour dans le pays, M. Cvetkovic se consacra à la vie publique et à la politique. En 1923, il fut élu maire de Nich et resta à la tête de la Municipalité de cette ville jusqu'en 1929. M. Cvetkovic a les plus grands mérites pour le progrès et le développement communal de Nich.

Il fut élu député pour la première fois le 11 septembre 1927 comme candidat radical, dans l'arrondissement électoral de Nich. L'année suivante, M. Dragisa Cvetkovic devint Ministre des Cultes dans le Gouvernement de Velja Vukicevic et resta à la tête de ce Ministère jusqu'en 1929. Après l'avènement du régime du 6 janvier, M. Cvetkovic se retira de la vie politique.

Durant le Gouvernement de M. Bosko Jevtic, il fut à nouveau élu Maire de Nich, poste qu'il occupa jusqu'à son élection comme député de la ville et de l'arrondissement de Nich, le 5 mai 1935.

Après le 5. mai 1935, M. Cvetkovic fut élu président de la Commission de Vérification des mandats. Après la chute du Gouvernement de M. Jevtic, M. Cvetkovic fut élu Président du Club des députés de la majorité, et, plus tard, Président du Club des députés de l'Union Radicale Yougoslave.

Aux élections du 11 décembre 1938, M. Cvetkovic fut élu pour la troisième fois député de l'arrondissement de Nich.

Depuis décembre 1935, M. Cvetkovic était titulaire du Portefeuille du Ministère de la Prévoyance Sociale et de la Santé publique. En cette qualité il introduisit plusieurs réformes au profit des ouvriers et étendit l'assurance sociale des employés privés à tout le pays.

BREVET A CEDER

Le propriétaire du brevet No 2372 obtenu en Turquie en date du 26 février 1937 et relatif à « des améliorations dans et concernant des ponts flottants » désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet soit par licence soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Galata, Perşembe Pazar, Aslan Han, Nos. 1-3, 5ème étage.

LEÇONS D'ALLEMAND et d'ANGLAIS, prép. sp. dif. br. com. ex bac. prof. all. conn. fr. ag. és phil. és let. Univ. Berlin. Pr. mod. Ecr. j. s. M.M.

T. IŞ Bankasi

1939
PETITS COMPTES - COURANTS
Plan des Primes
32.000 Lirs. de Primes

	Lot.	de	Livres	Livres
1	»	»	2000	2000
5	»	»	1000	5000
8	»	»	500	4000
16	»	»	250	4000
60	»	»	100	6000
95	»	»	50	4750
250	»	»	25	6250
434				32000

Les Tirages ont lieu le 1 er Mai, le 26 Août, le 1 er Septembre et le 1 er Novembre.

Un dépôt minimum de 50 livres de petits comptes-courants donne droit de participation aux tirages. En déposant votre argent à la T. IŞ Bankasi, non seulement vous économisez, mais vous tentez également votre chance.

LE COIN DU RADIOPHILE

Postes de Radiodiffusion de Turquie

RADIO DE TURQUIE.

RADIO D'ANKARA

Longueurs d'ondes : 1839m. — 183kcs ; 1974. — 15.195 kcs ; 31.70 — 9.465 kcs.

L'émission d'aujourd'hui

12.30	Programme.	20.15	Musique turque.
12.35	L'orchestre de la Station sous la direction du M ^e Necip Askin : 1 — Sérénade espagnole (de Micheli) ; 2 — Toujours amis, marche (Kochmann) ; 3 — Intermezzo espagnol (Ansel) ; 4 — Au soleil, valse (Blume) ; 5 — Polka (Thaler)	21.00	L'heure exacte. — Disques gais. L'orchestre philharmonique de la Présidence de la République : 1 — Marche (Sousa) ; 2 — Le Chevalier souriant (J. Strauss) ; 3 — Ouverture (Rossini) ; 4 — Prélude et danse hindoue (B. Vellones) ; 5 — Danse magyare No. 7 (Brahms).
13.00	L'heure exacte, informations et bulletin météorologique.	22.00	Résultats sportifs de la journée
13.10	Suite de l'audition de l'orchestre du Poste : 6 — Valse lente	22.10	Musique de jazz.
		22.45-23	Dernières nouvelles et programme du lendemain.

(Volgraf) ; 7 — Valse (J. Strauss) ; 8 — Pot-pourri de l'op. Czardas (Kalmann)

13.45 Musique turque. 14.45-14 L'heure de la ménagère.

17.30 Programme. 17.35 Théâtre dansant. 18.15 L'heure de l'enfant. 18.45 Musique légère (sélection de disques).

19.15 Musique turque. 20.00 Informations et bulletin météorologique.

20.15 Musique turque. 21.00 L'heure exacte. — Disques gais. L'orchestre philharmonique de la Présidence de la République : 1 — Marche (Sousa) ; 2 — Le Chevalier souriant (J. Strauss) ; 3 — Ouverture (Rossini) ; 4 — Prélude et danse hindoue (B. Vellones) ; 5 — Danse magyare No. 7 (Brahms).

22.00 Résultats sportifs de la journée

22.10 Musique de jazz.

22.45-23 Dernières nouvelles et programme du lendemain.



Une vue de Samarkand, la ville natale de Timur

LES ARTS

UN CONCERT SYMPHONIQUE A LA « CASA D'ITALIA »

Un concert symphonique organisé par le Mo Silvestro Romano et ses élèves aura lieu aujourd'hui dimanche à 17 heures, à la « Casa d'Italia ». L'entrée est absolument libre et gratuite.

Voici le programme de cette intéressante manifestation artistique :

Tartini	Sonata in sol minore
	Adagio
	Presto non troppo
	Allegro comodo
Maggi	Meditazione (Il compositore al pianoforte)
Pugnani-Kresler	Preludio & Allegro M ^e Gastone Maggi » Silvestro Romano
Vivaldi	Concerto in la minore
Simonetti	Madrigale Sig. O. Guglielmi
Pergolese	Ciciliano Sig. Badioli
Papini	Andante Signa G. Kaslowski Sig. S. Papazian
Dancila	Sinfonia No 2 Sig. F. Azzopardi » A. Badioli
Beethoven	Romanza No 2
Drda	Serenata a Kubelik
Rameau-Kreisler	Tambourin Sig. V. Pechtimaldjan

LA BOURSE

Ankara 11 Février 1939

(Cours informatifs)

	Lit.
Act. Tabacs Turcs (en liquidation)	1.10
Banque d'Affaires au porteur	10.30
Act. Chemin de Fer d'Anatolie 60 %	23.70
Act. Bras. Réunies Bomonti-Nectar	8.20
Act. Banque Ottomane	31.—
Act. Banque Centrale	112.—
Act. Ciments Arslan	8.85
Obl. Chemin de fer Sivas-Erzurum I	19.
Obl. Chemin de fer Sivas-Erzurum II	19.15
Obl. Empr. intérieur 5 % 1933 (Ergani)	19.65
Emprunt Intérieur	19.—
Obl. Dette Turque 7 1/2 % 1933 tranche 1ère II III	19.10
Obligations Anatolie I II	40.10
Anatolie III	40.25
Crédit Foncier 1903	111.—
» 1911	103.—

CHEQUES

	Change	Fermesure
Londres	1 Sterling	5.93
New-York	100 Dollars	126.4975
Paris	100 Francs	3.35
Milan	100 Lires	6.6525
Genève	100 F. Suisses	28.6675
Amsterdam	100 Florins	68.0625
Berlin	100 Reichsmark	50.7375
Bruxelles	100 Belgas	21.33
Athènes	100 Drachmes	1.0825
Sofia	100 Levas	1.56
Prague	100 Cour. Tchec	4.3275
Madrid	100 Pesetas	5.93
Varsovie	100 Zlotis	23.9675
Budapest	100 Pengos	24.9675
Bucarest	100 Leys	0.905
Belgrade	110 Dinars	2.82
Yokohama	100 Yens	34.62
Stockholm	100 Cour. S.	30.555
Moscou	100 Roubles	23.8725

Sahibi : C. PRIMI
Umumi Nesriyat BÜKÜRÜ :
Dr. Abdül Vehab BERKEM
Basimevi, Babok, Galata, St-Pierre Han, Istanbul

FEUILLETON du « BEYOĞLU » N° 3

LES INDIFFÉRENTS

Par ALBERTO MORAVIA

Roman traduit de l'Italien

par Paul Henry Michel

II

— Et d'ailleurs, vous êtes tous mécontents vous autres. Ne croyez pas que vous êtes la seule, chère madame. Voulez-vous que nous fassions une expérience ? Toi, Carla, es-tu contente de ton sort ? Réponds franchement.

L'enfant leva les yeux. Cet esprit jovial et faussement bonhomme irritait son impatience : c'était dont là la table de famille où elle s'asseyait chaque soir, les propos habituels, les choses habituelles, plus fortes que le temps et surtout l'habitude, la lumière, cette lumière sans illusions et sans espérances, particulièrement quotidienne, usée comme l'étoffe d'un vieux vêtement et si inséparable de leurs personnes que parfois, en l'allumant soudain sur la table, elle avait eu l'impression de voir surgir leurs quatre visages — sa mère, son frère, Léo et elle-même — suspendus dans ce triste halo. C'était là la proie de la tristesse, le cœur ennuie et il fallait que Léo vint la piquer juste à ce

point sensible où son âme lui faisait mal.

Elle sut se contenir :

— Le fait est que les choses pourraient aller mieux, admit-elle ; et elle baissa de nouveau la tête.

— Eh bien ? s'écria Léo triomphant. J'en étais sûr. Et ce n'est pas tout... Je suis persuadé que Michel aussi... Voyons, Michel, je parle que rien ne va à ton idée ?

Michel le regarda avant de répondre. « Voilà », pensait-il, ce serait le moment de lui dire son fait, de l'insulter, de faire naître une belle dispute de rompre avec lui et d'en finir. Mais le cœur n'y était pas. Calme et mortel, indifférence, ironie.

— Tu ne voudrais pas cesser ce petit jeu ? dit-il tranquillement. Comment vont les choses, tu le sais mieux que moi.

— Ah ! le finaud, ah ! le grand rusé ! s'écria Léo. Tu ne veux pas répondre, tu veux tourner la difficulté... Mais il est clair comme le jour que tu es mécontent, toi aussi, autrement nous ne verrions pas cette face de carême...

La femme de chambre lui présentait le

plat ; il s'interrompit pour se servir. Puis :

— Et moi, Mesdames et Messieurs, tout au contraire, je tiens à vous déclarer qu'en ce qui me concerne tout va bien et même très bien, que je suis archiconcontent et archisatisfait, et que si je devais jamais renaitre, je voudrais comme je suis, dans la peau et sous le nom de Léo Merumeci.

— Homme heureux, s'exclama, Michel ironique. Au moins, enseignez-nous ta méthode.

— Ma méthode ! répéta l'autre la bouche pleine. Eh bien vous n'avez qu'à me regarder !... Mais voulez-vous vous savoir vous autres pourquoi vous n'êtes pas comme moi ?

— Oui, pourquoi ?

— Parce que vous vous tourmentez pour des choses qui n'en valent pas la peine.

Il s'arrêta pour boire et il y eut une minute de silence. Les trois autres, Michel, Carla et Marie-Grâce, se sentaient atteints dans leur amour-propre. Michel se disait : « Je voudrais bien te voir à ma place ». Carla pensait à sa vie toujours la même, aux embûches de cet homme ; elle avait de bonnes raisons d'être malheureuse. Mais ce fut la mère, impulsive et loquace, qui parla pour tous les trois. La haute estime en laquelle elle se tenait lui rendait cruel autant qu'une trahison d'être mise au même niveau que son fils et sa fille sous prétexte d'une prétendue tendance générale au mécontentement :

— Comme vous voudrez, dit-elle ; mais

quant à moi, mon cher, j'ai bien sujet de n'être pas satisfait.

Elle avait la voix mauvaise de quelqu'un qui cherche dispute. Mais Léo, toujours tranquille :

— Je n'en doute pas.

— Nous n'en doutons pas confirma Michel.

— Je ne suis plus un enfant comme Carla, reprit-elle avec aigreur. Je suis une femme instruite par l'expérience. Une femme qui a connu la douleur... oh ! oui, bien des douleurs ! (Elle s'excitait en parlant). Une femme qui a traversé bien des difficultés, qui a souffert et qui, malgré cela, a toujours su garder intacte sa dignité et se montrer supérieure à tout et à tous. Oui, mon cher Merumeci, à tous, y compris vous-même !

— Loin de moi la pensée... commençait Léo.

Tous comprenaient maintenant que la jalousie de Marie-Grâce s'était trouvée un chemin et qu'elle le parcourait jusqu'au bout. Tous prévoyaient avec dégoût et lassitude la mesquine tempête qui s'annonçait sous la lumière de la lampe.

— Quant à vous, mon cher, continua la mère en fixant son amant de ses yeux égarés, vous venez de parler très à la légère... Sans doute n'avez-vous pris pour une de vos élégantes amies pour une de ces femmes peu chargées de scrupules, qui ne songent qu'à se divertir et à tuer le temps de leur mieux, un jour avec l'un, un jour avec l'autre... Vous vous êtes trompé, mon cher... je crois

n'avoir rien, oh ! mais absolument rien de commun avec ces créatures...

— Je n'ai fait aucune allusion...

— Je suis une femme, continua Marie-Grâce avec une croissante exaltation, qui pourrait vous enseigner à vivre à vous et à bon nombre de vos pareils, mais qui a la rare délicatesse, ou la sottise de ne pas se pousser au premier rang, de parler peu d'elle-même, et par conséquent de rester toujours méconnue et incomprise... Mais ce n'est pas une raison — ici sa voix atteignit le diapason le plus haut — ce n'est pas une raison, parce que je suis trop bonne, trop discrète, trop généreuse, ce n'est pas une raison, je le répète, pour qu'on me refuse le droit de n'être pas insultée à tout instant et par n'importe qui...

Après un dernier regard foudroyant à l'adresse de Léo, elle baissa les yeux et se mit, machinalement, à changer de place tous les objets à portée de sa main.

La plus grande consternation était peinte sur tous les visages.

— Je n'ai jamais eu le dessein de vous insulter, dit Léo avec calme. J'ai simplement dit que le seul d'entre nous qui ne fût pas mécontent, c'était moi.

— Bien sûr, répondit la mère, perfidement allusive, on comprend sans peine que vous ne soyez pas mécontent.

— Voyons, maman, intervint Carla, il n'a rien dit qui ressemble à une insulte.

Elle se sentait envahir par le désespoir. « En finir » ! pensait-elle en regardant sa mère, cette mère puérile et mûre qui,

tête basse, ruminait sa jalousie. « En finir avec tout cela, changer à tout prix » ! Des résolutions absurdes lui traversaient la cervelle : s'en aller, disparaître, se perdre dans le monde, se résorber dans l'air. Elle se rappela les paroles intéressées de Léo : « Tu as besoin d'un homme comme moi ». C'était la fin... Lui ou un autre... La fin de sa patience. Ses tristes yeux allaient de sa mère à Léo. Ils étaient là les visages de sa vie : durs, pétrifiés, obtus. Alors elle ramena son regard vers son assiette où se refroidissait une sauce figée.

— Toi, ordonne Marie-Grâce, tais-toi. Tu ne peux pas comprendre.

— Eh ! chère amie, protesta Léo, moi non plus je ne comprends pas.

— Vous, dit la mère en appuyant sur chaque mot et en levant les sourcils, vous ne comprenez que trop.

— Possible, accorda Léo ; et il haussa les épaules.

— Mais taisez-vous, taisez-vous donc ! Il est préférable que vous ne disiez rien. A votre place, j'essaierais de me faire oublier, de disparaître.

Un silence. La femme de chambre entra et enleva les assiettes. « Voilà », pensa Michel en voyant le visage irrité de sa mère se détendre peu à peu, « l'orage est passé, le beau temps revient ».

Il leva la tête :

— Je demande la parole, dit-il sans la moindre gâté, l'incident est-il clos ?

(A suivre)